



Projet de permis unique de BENEEO-Orafti :

- Renouvellement des installations existantes et conservées
- Augmentation de la capacité de l'usine

Réunion d'Information Préalable du Public n°2

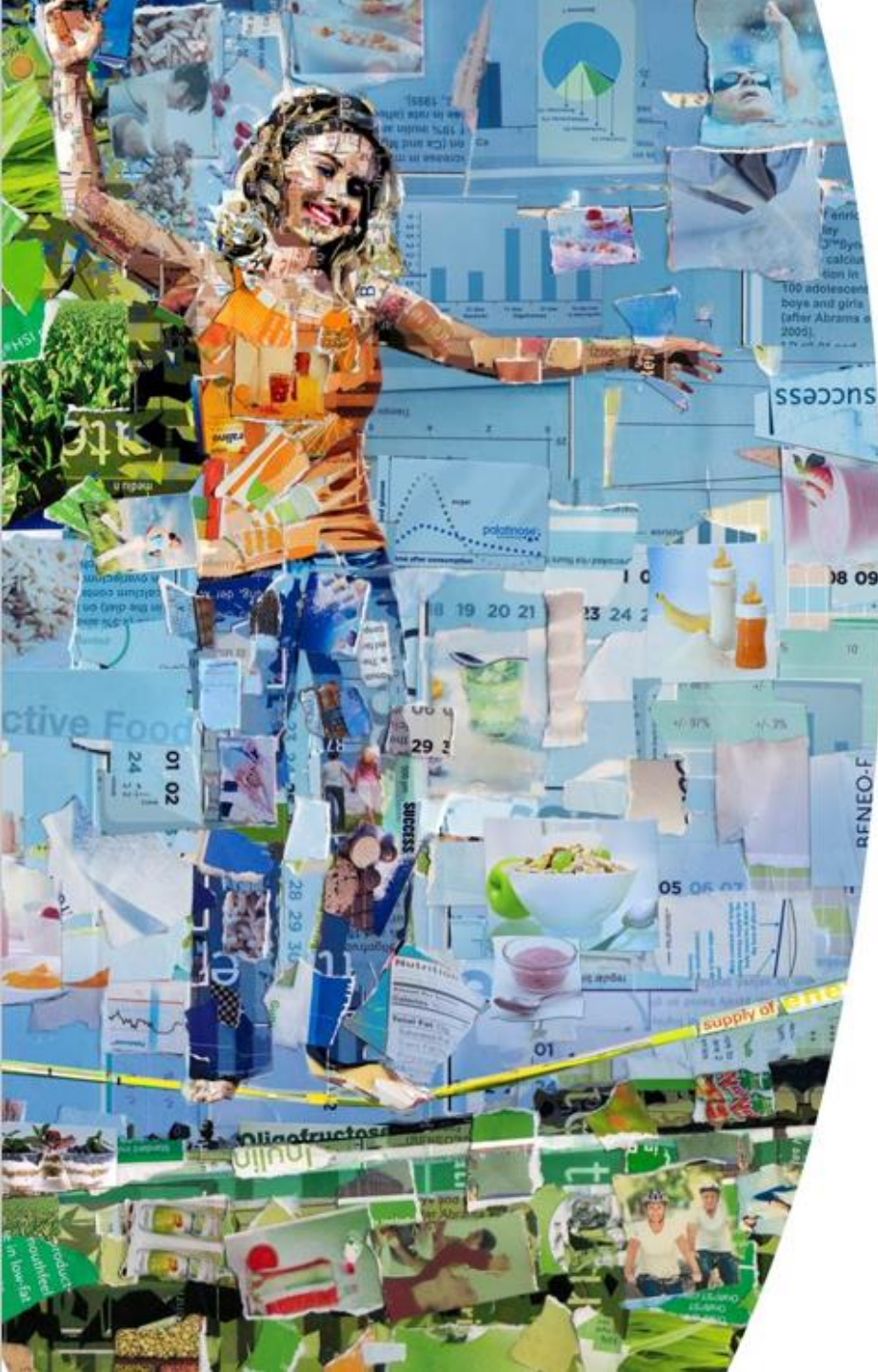
Ordre du jour

Ouverture de la séance	M. Le Bourgmestre
Introduction et présentation des intervenants	M. Dumont (BENEO-Orafti)
Objectifs de la RIP	M. Halbardier (ARIES)
Présentation de BENEO-Orafti	M. Dumont (BENEO-Orafti)
Présentation du projet global :	M. Croquet et M. Limpens (BENEO-Orafti)
<ul style="list-style-type: none">• Démolitions• Renouvellement du permis existant• Augmentation des capacités de l'usine (Horizon 2023-2024 et Masterplan)	
Méthodologie de l'étude d'incidence	M. Halbardier (ARIES)
Questions et remarques	Public
Clôture de la séance	M. Le Bourgmestre



Ouverture de la séance

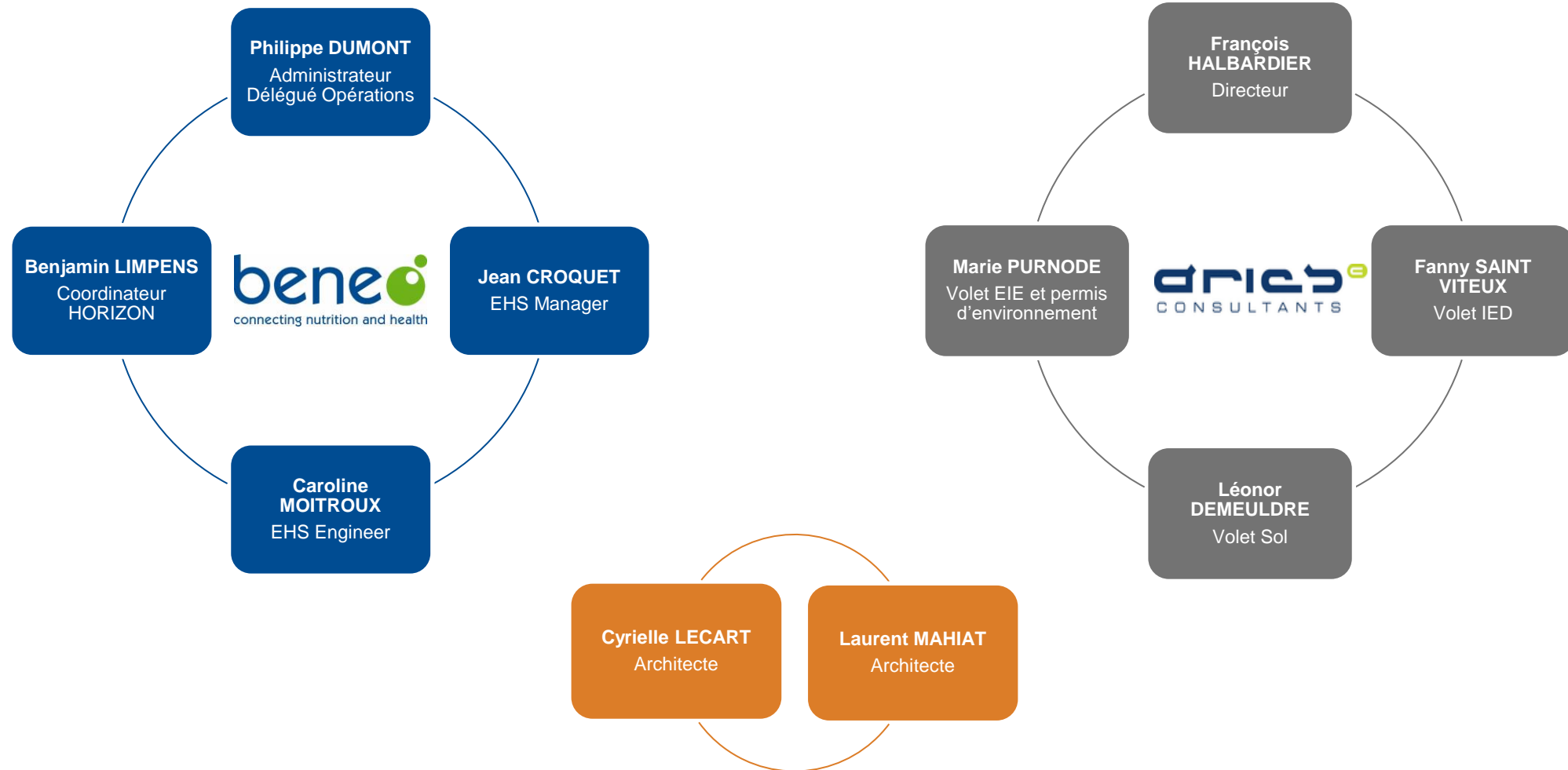
Monsieur le Bourgmestre



Introduction et présentation des intervenants

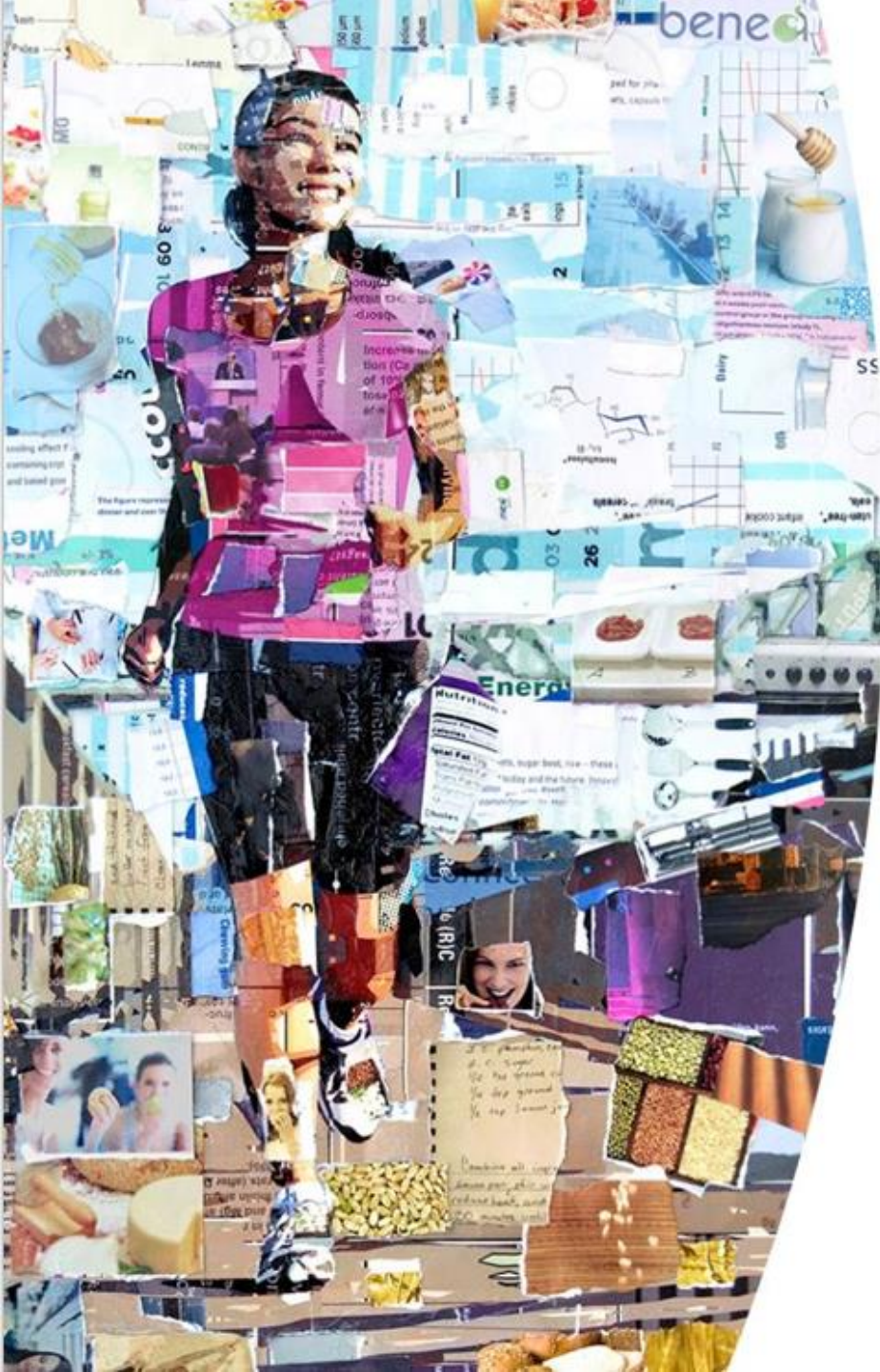
Philippe Dumont (BENE-O-Orafti)

Introduction et présentation des intervenants



Objectifs de la RIP

François Halbardier (ARIES)



Présentation du bureau d'études



Rue des Combattants 96
1301 Bierges
T : 010/430 110

Rue Royale 55
1000 Bruxelles
T : 02/655 86 50

www.ariesconsultants.be
info@ariesconsultants.be

- Une **quarantaine de collaborateurs scientifiques** permanents spécialisés dans les différents domaines de l'environnement.
- Bureau d'études **indépendant** fondé en 1989.
- **Agréé** par la Direction Générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3).

Objectifs de la réunion d'information préalable

- La **réunion d'information préalable du public (RIP)** marque le début de la procédure administrative de l'étude d'incidences sur l'environnement (EIE).
- La réunion a **deux objectifs** :
 - Permettre **au demandeur** de présenter l'objet de la demande de permis soumis à étude d'incidences.
 - Permettre **au public** :
 - de s'informer sur l'objet de la demande de permis présenté,
 - d'émettre ses observations et suggestions concernant l'objet de la demande de permis,
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences,
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur.



Présentation de BENEEO-Orafti

Philippe Dumont (BENEEO-Orafti)

Présentation de BENE0-Orafti





Historique :

1889	Sucrierie d'Oreye
1901	Sucrierie Notre-Dame d'Oreye
1931	Raffinerie Notre-Dame d'Oreye
1936	La Raffinerie devient une filiale de la Raffinerie Tirlemontoise (Leader belge – secteur du sucre)
1989	La Raffinerie Tirlemontoise est intégrée à SÜDZUCKER (Leader européen – secteur du sucre)
	Le site se spécialise dans la fabrication d'inuline et d'oligofructose (< chicorées)
1989 - 1995	Campagnes mixtes betteraves/chicorées
1997	Arrêt de la cristallisation < betteraves
2005	Raffinerie Notre-Dame Orafti
2007	BENE0-Orafti

Présentation de BENE0-Orafti

Südzucker et BENE0



Functional fibres	Functional carbohydrates
Racine de chicorée	Betterave sucrière
	
Specialty rice ingredients	Functional proteins
Riz	Blé
	



Présentation de BENE0-Orafti

Activité principale : alimentation humaine

Production d'inuline et d'oligofructoses < racines de chicorée

→ contribuent à améliorer la nutrition et la santé de tous



Bénéfices nutritionnels et techniques :

- Améliore l'équilibre de la flore intestinale (prébiotique)
- Réduit la consommation de nourriture
- Réduit la teneur en matière grasse et en sucre
- Augmente l'absorption du calcium
- Fournit un indice glycémique bas



Utilisation pour la production :

- Alimentation pour bébés
- Boulangerie et pâtisserie
- Boissons
- Céréales (réduction de sucre - sans gluten)
- Chocolats et bonbons (sans sucres)
- Produits laitiers
- Alternatives laitières
- ...

+ Production d'aliments pour animaux et fertilisants

Présentation de BENEO-Orafti

En chiffres:

- 300.000 à 400.000 tonnes de chicorées transformées chaque année
- Emplois directs et locaux :
 - 250 travailleurs permanents, 300 travailleurs durant la campagne,
 - 40% d'Oreye et des communes limitrophes (dont > 10% d'Orétois)
- Emplois indirects :
 - Collaboration avec plus de 500 agriculteurs belges (principalement de la région),
 - > 300 fournisseurs belges occupés ces 12 derniers mois
- Campagne de septembre à décembre-janvier (saison de récolte des chicorées)
- Marché mondial, clients dans plus de 75 pays
- 2^e unité de production au Chili depuis 2006



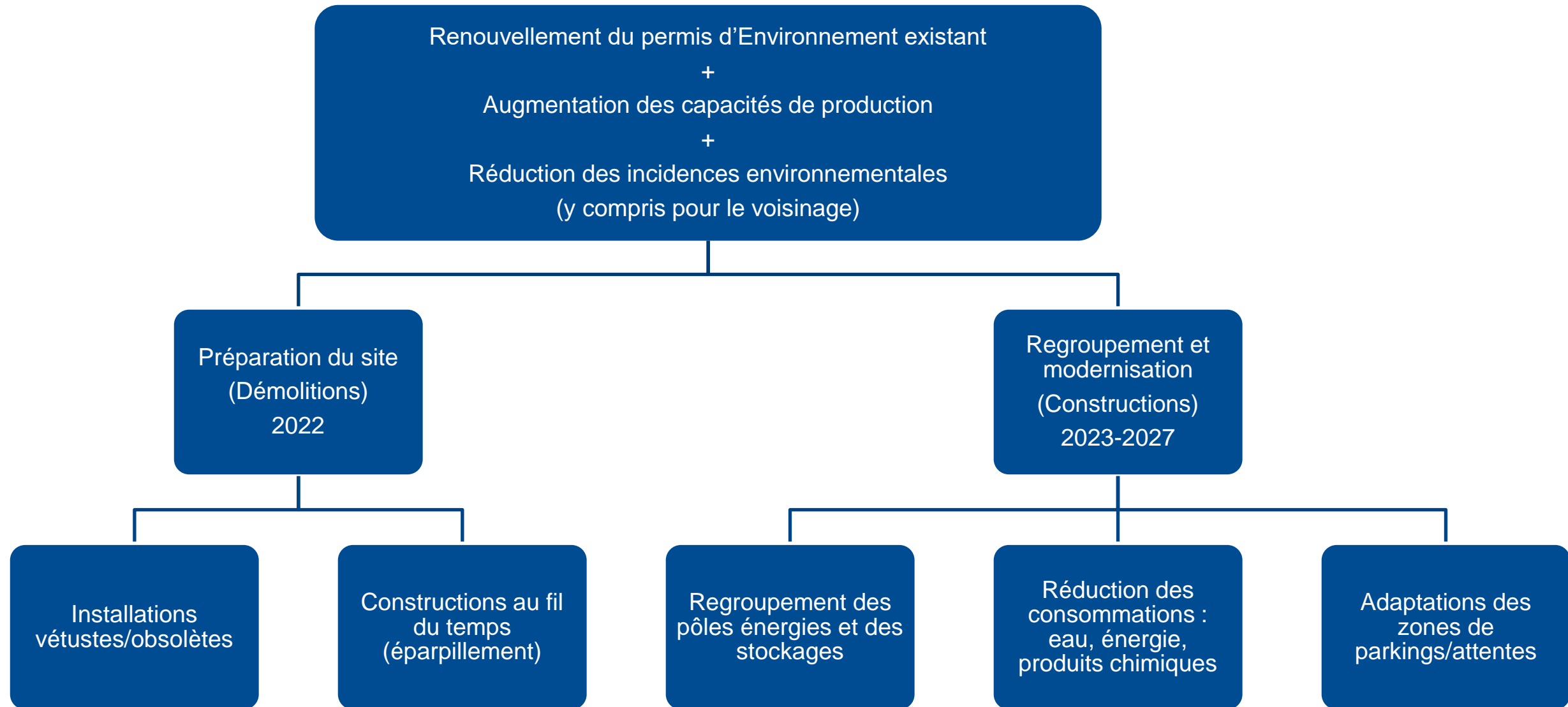


Présentation du projet global :

1. Démolitions
2. Renouvellement du permis d'environnement
3. Augmentation des capacités de l'usine

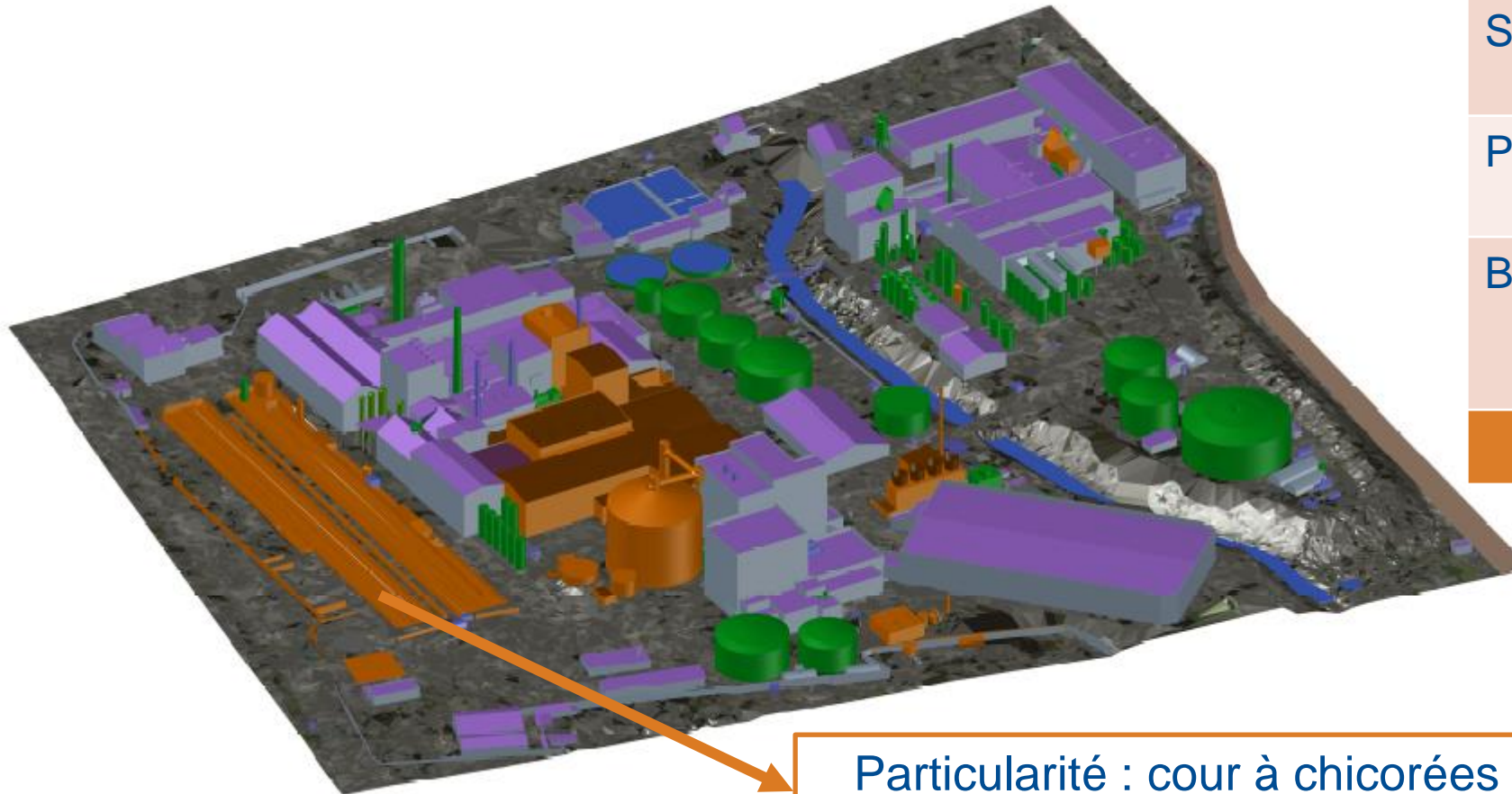
Jean Croquet et Benjamin Limpens (BENEIO-Orafti)

Approche globale - Objectif et moyens



1. Démolitions : préparation du site

Demande de permis en cours d'instruction (dépôt le 16/11/2021)



Bâtiments / installations concernés

Silo sucre	Tour de refroidissement
Perlerie	Bâtiment chaudières
Biométhaniseur	Tanks de stockage produits chimiques

2022 à 2027

Particularité : cour à chicorées → transformation
(non concernés par cette demande de permis démolition)

2. Renouvellement du permis d'environnement

Renouvellement de l'existant :

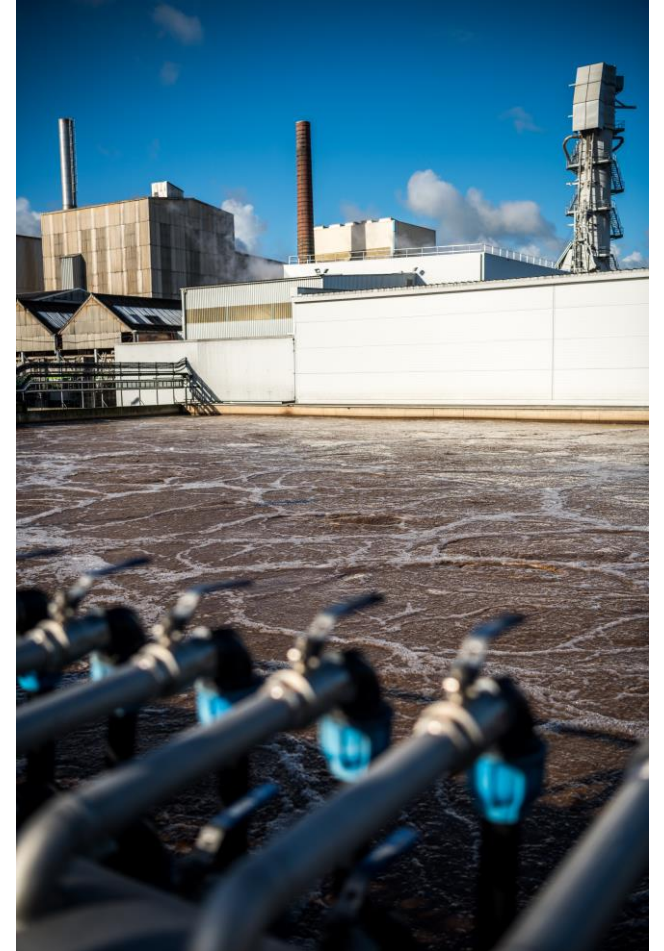
- Continuité des activités existantes
- Complétude des informations sur les bâtiments, installations, dépôts
(// services de secours)
- Échéance du permis actuel (2025)
- Nouvelles réglementations :
 - Décret Sol
 - MTD Food
(meilleures techniques disponibles – secteur alimentaire)



2. Renouvellement du permis d'environnement

Installations présentes sur site avec étude d'incidences :

- Fabrication d'**inuline**,
- Fabrication d'**aliments pour bétail**,
- **Station d'épuration** d'eaux usées industrielles.



2. Renouvellement du permis d'environnement

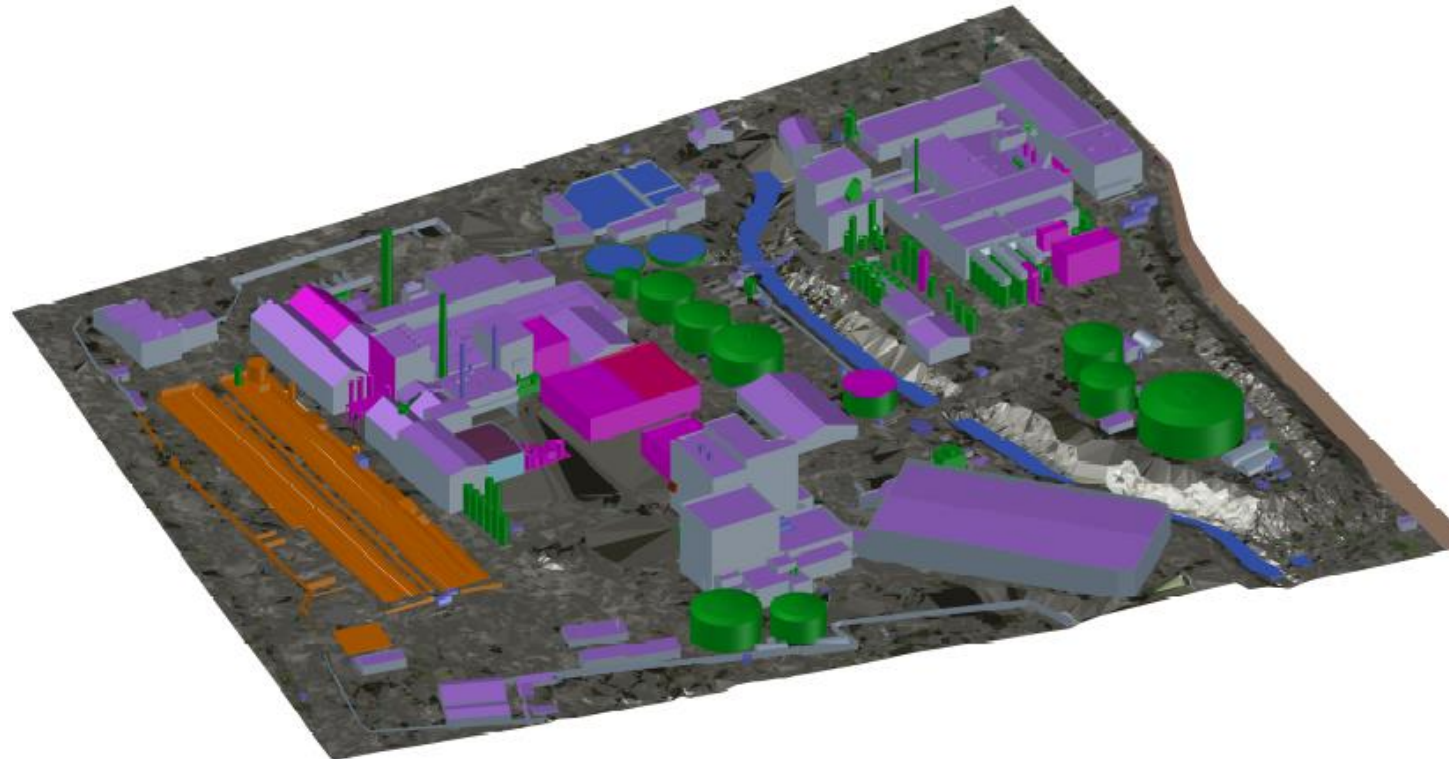
Installations présentes sur site sans étude d'incidences :

- Fabrication de **chaux**,
- **Transformateurs** électriques,
- **Air comprimé**,
- **Refroidissement et chauffage**,
- Installations de **combustions**,
- Distribution d'**hydrocarbures** liquides,
- **Laboratoires** d'analyse,
- Prise d'**eau souterraine** (non potabilisable),
- **Stockage**: gaz en récipients mobiles, produits ATEX, déchets (stockage temporaire),
- **Dépôts**: produits chimiques, engrais, matières organiques, produits minéraux, produits inflammables.



3. Augmentation des capacités de l'usine

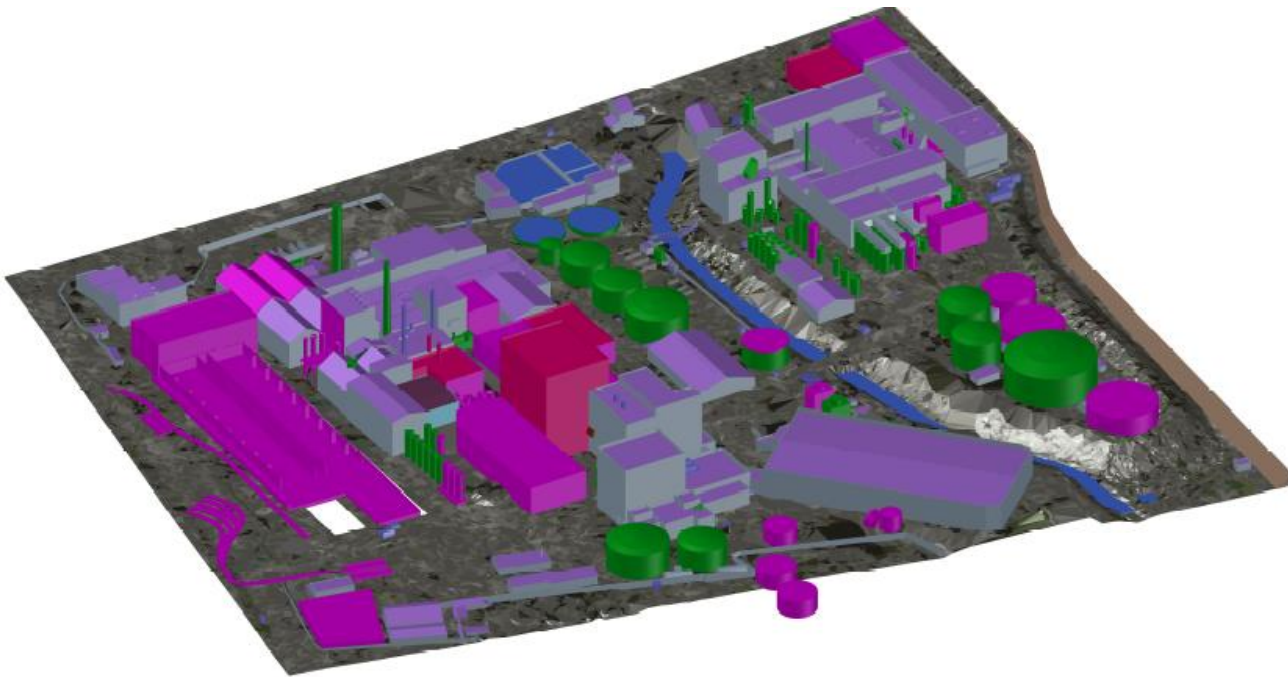
Horizon 2023-2024 : Demande de permis unique



Bâtiments/installations concernés	
	Phasage
Nouvelle diffusion	2023
Nouveau stockage produits chimiques	2023
Pôle énergie	2023
Augmentation stockages	2023
Remplacement évaporateurs	2024
Tour de refroidissement	2024
Ajout lignes Raffinage	2024

3. Augmentation des capacités de l'usine

Horizon 2025-2027 = *Masterplan** (dépôts de permis futurs)



Bâtiments/installations concernés	Phasage
Nouveau lavoir	2025
Nouvelle cour à chicorées	2025
Nouvelle entrée camions	2025
Biométhaniseur	2025
Parkings internes	2026
Augmentation production et stockage liquides	2026
Augmentation production et stockages poudres	2027

* *Masterplan* = plan à long terme qui définit une stratégie. Les informations sont à préciser et à adapter avec le temps.



Méthodologie de l'étude d'incidence

François Halbardier (ARIES)

Quand faut-il une étude d'incidences sur l'environnement ?

Code de l'environnement :

Article D.62. §1er « Toute demande de permis comporte soit une notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, soit une étude d'incidences sur l'environnement. »

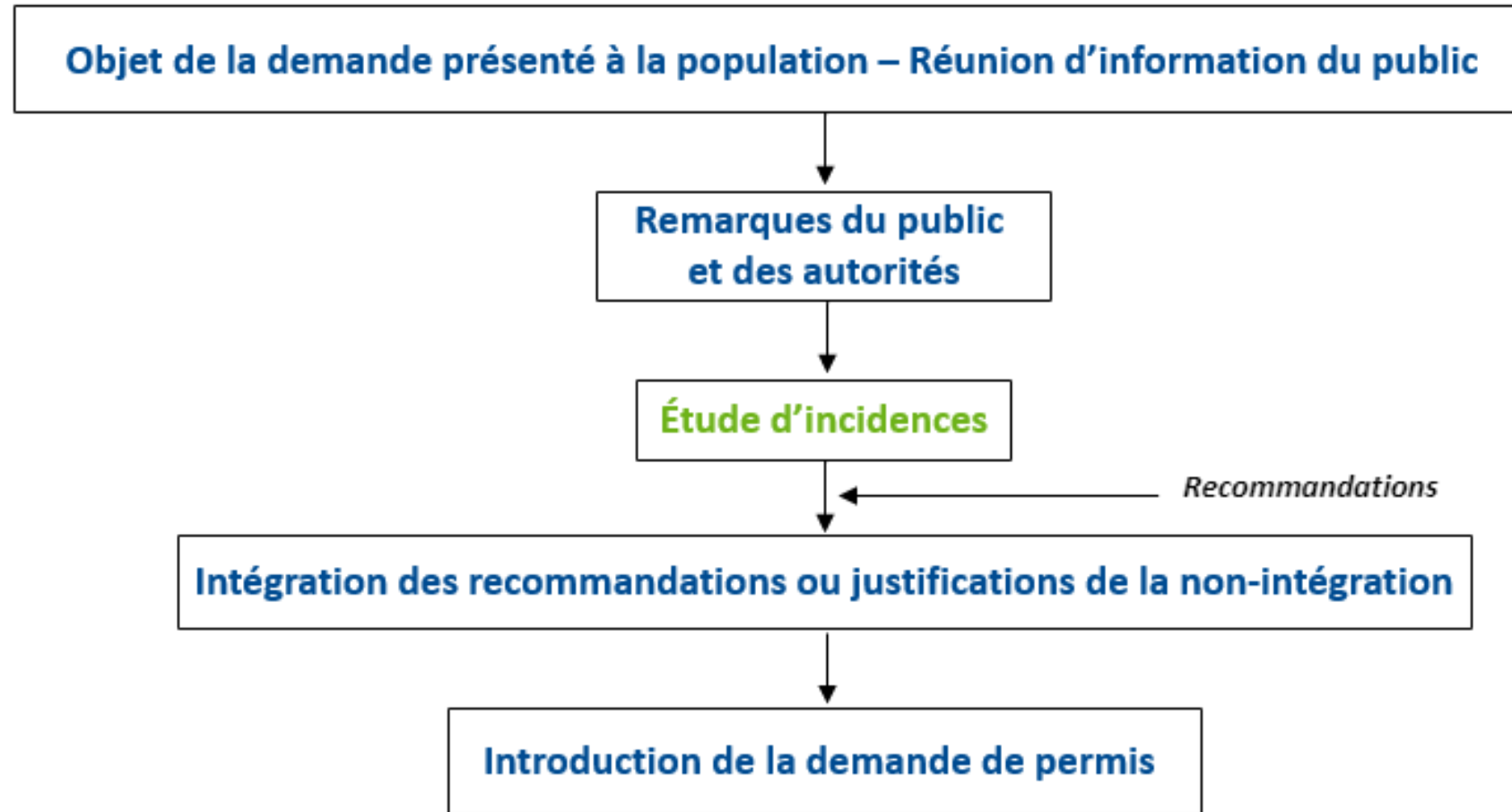
Art. D.64. §2. « Le Gouvernement arrête la liste des projets qui, en raison de leur nature, de leurs dimensions ou de leur localisation, sont soumis à l'évaluation des incidences sur l'environnement, compte tenu des critères de sélection pertinents visés à l'annexe III. »

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002

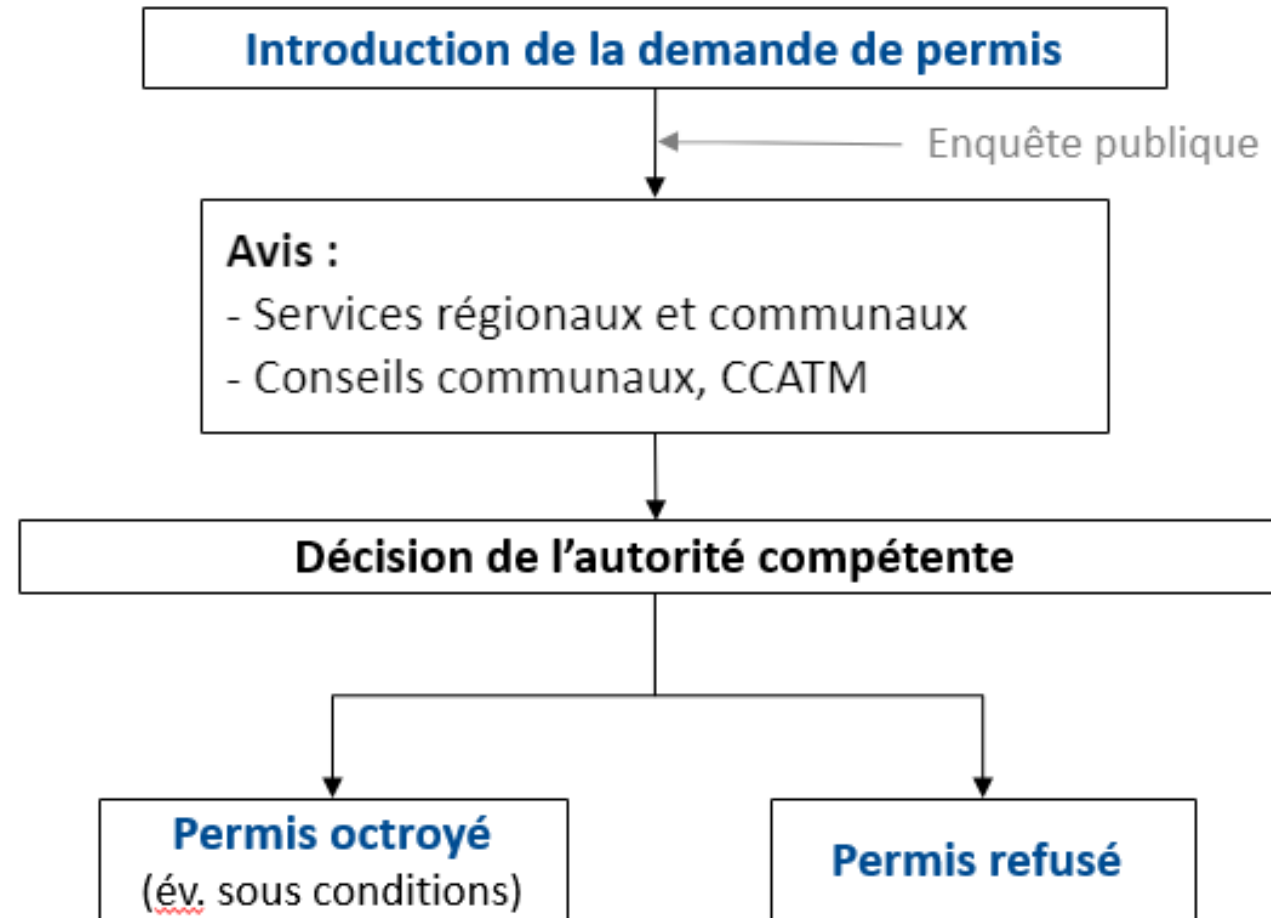
(Annexe 1: Liste des projets soumis à EIE et des installations et activités classées)

- *15.71.03 fabrication d'aliments pour le bétail d'une capacité de production supérieure à 300 t/jour*
- *15.83.05.02.b fabrication d'inuline, lorsque la quantité de matière première est supérieure à 1.875 t/jour en zone d'habitat et en zone d'habitat à caractère rural*
- *90.17.03.a station d'épuration d'eaux usées industrielles telles que définies à l'article d.2, 42°, du livre ii du code de l'environnement, contenant le code de l'eau, lorsque la capacité d'épuration est égale ou supérieure à 50.000 équivalent-habitant, dans toutes les zones sauf en zone d'habitat*

Éléments de procédure (EIE et permis)



Éléments de procédure (EIE et permis)



Objectifs de l'étude d'incidences

Objectifs de l'étude d'incidences :

- Analyser scientifiquement les effets de l'objet de la demande sur l'environnement et le cadre de vie,
- Proposer des recommandations et alternatives pour supprimer, réduire ou compenser les incidences de l'objet de la demande.

L'étude d'incidences est un :

- Outil d'orientation de l'objet de la demande dans son intégration environnementale,
- Outil d'information pour le public,
- Outil d'aide à la décision pour les autorités.

Contenu de l'étude d'incidences

Contenu de l'étude d'incidences :

- Description de la situation existante de droit et du site,
- Analyse des incidences de l'objet de la demande,
- Conclusions et réponses aux questions des riverains.

Documents constituant l'étude d'incidences :

- Rapport final
- Annexes techniques
- Cartographie
- Résumé non technique (RNT)

Les questions et remarques de la RIP n°1 et de la RIP n°2 seront prises en compte dans l'étude d'incidences

Thématiques analysées

Impacts sur le milieu physique

Le sol

Risque de pollution/gestion de potentielles pollutions présentes et eaux souterraines

L'eau

Gestion des eaux pluviales, gestion des eaux usées industrielles et aléa d'inondation

La qualité de l'air

Rejets gazeux spécifiques (gaz de combustion, ventilation...) et poussières

Impacts sur le milieu naturel

La faune et la flore

Impacts sur site Natura 2000 et espèces protégées

Le paysage

Intégration dans le paysage

Thématiques analysées

Impacts sur le milieu humain

La mobilité

Flux générés, stationnement et sécurité des déplacements

Le bruit et les vibrations

Sources de bruit et respect des normes

L'énergie

Analyses des énergies utilisées

L'urbanisme, le cadre bâti, le patrimoine

Gabarits et traitement architectural

Les aspects socio-économiques

Emplois, santé humaine et sécurité

Où et comment envoyer ses remarques

À l'oral, ce soir

OU

Par écrit, jusqu'au 30/03/2022, en indiquant votre nom et la dénomination de l'objet de la demande

À l'attention du Collège communal d'Oreye
Rue de la Westrée, 9
4360 Oreye

+ copie à BENEIO-Orafti, à l'attention de M. Jean Croquet
Rue Louis Maréchal 1
4360 Oreye



Des questions ou des remarques ?



Clôture de la séance

Monsieur le Bourgmestre



Merci à tous

BENEO-Orafti